

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 7

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182721>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La commission des écoles de *** procédant à la visite qui a lieu chaque printemps, était occupée à échelonner les prix d'encouragement destinés aux élèves garçons.

Une discussion s'éleva au sujet du prix à accorder au jeune B..., qui d'ailleurs avait fait preuve de beaucoup d'application et d'intelligence. Il s'agissait de savoir si on lui donnerait 50 ou 30 centimes. Un municipal, membre de la commission, convaincu, à la lettre, que les fautes des pères doivent être punies sur les enfants, trancha la difficulté en deux mots :

Lé bin prau à treinte ; lo père n'est qu'onna canaille.

On annonce pour le 19 de ce mois l'apparition d'un nouvel ouvrage de Victor Hugo, intitulé : *Quatre-vingt-treize*. La traduction en a été autorisée en dix langues différentes. Le droit d'édition anglaise a été payé *trente-sept mille francs*. L'éditeur anglais, qui n'a du reste aucun intérêt à dire le contraire, écrivait un matin, à Paris : « Je viens de passer la nuit à lire le manuscrit de *Quatre-vingt-treize* ; c'est décidément l'œuvre la plus puissante de toute la littérature moderne. »

On peut juger de la somme énorme qui sera payée à l'auteur pour cet ouvrage. Il n'y aurait point exagération à dire que chaque ligne qui s'échappe de cette plume célèbre et féconde vaut un louis d'or!... Il suffit de rappeler, du reste, que le droit de publication des *Misérables* a été vendu 400,000 fr.

Puisse le grand poète, chaque fois que sa plume est si productive, se souvenir d'une de ses plus belles inspirations :

Donnez, riches ! L'aumône est sœur de la prière,
Hélas ! quand un vieillard, sur votre seuil de pierre,
Tout raidi par l'hiver, en vain tombe à genoux ;
Quand les petits enfants, les mains de froid rougies,
Ramassent sous vos pieds les miettes des orgies,
La face du Seigneur se détourne de vous.

Donnez ! afin que Dieu qui dote les familles,
Donne à vos fils la force et la grâce à vos filles ;
Afin que votre vigne ait toujours un doux fruit ;
Afin qu'un blé plus mûr fasse plier vos granges ;
Afin d'être meilleur, afin de voir les anges
Passer dans vos rêves la nuit !

Donnez ! pour être aimés du Dieu qui se fit homme,
Pour que le méchant même en s'inclinant vous nomme,
Pour que votre foyer soit calme et fraternel ;
Donnez afin qu'un jour, à votre heure dernière,
Contre tous vos péchés vous ayez la prière
D'un mendiant puissant au ciel !

L'ai ia kôqué zannaies, à la fin d'au mâi dé juin,
la municipalità don veladzo dâu gros de Vaud fasâi
misa lo fein d'âi prâ dé la coumouna. Quand l'uront
fini, lo sindiquo l'âu dese : Vo faut veni à la
tsambra de coumouna po bairé lé vins (*) ; l'hussier
est dsa parti dévant po prépara lo bosset.

(*) Petite finance payée en sus de l'échute par les miseurs, et qui est destinée à boire bouteille.

Tot alla bin ; tsantâvont ti, lâi fasâi pardié bin biau. A n'haure et demi, lo sindiquo s'ein va cutzi. Dabord que fut via coumeinciront a sé bailli ouna bourlâie d'au diabblio, et nion ne pu lé féré teni tranquillo. Quand Djan dé la Râpa qu'étâi municipau de à l'hussier : cor vito tsi le sindiquo et dit lâi dé veni ao bin ne sein fotu. L'hussier part ao grand galot, tapé trei coups à la fenêtra et crié : Monsu lo sindiquo veni vito, tot vint avau à la tsambra dé coumouna. Lo sindiquo einfaté sé tsaussé, larrevé, monté su la trabllia, et lâu dit crânameint :

Citoyens, se dein dou iadzo veint-quatrauré vos nâi pas fini cé commerce, ie fé vouedî la salle !

G.

Les Egyptiens

sur les bords du Léman.

II

Chevaliers ! s'écria le jeune homme, ce n'est sans doute pas de son plein gré que cette dame se trouve parmi vous ; elle paraît souffrante et son costume genevois est une raison de plus pour croire que vous n'êtes pas de ses amis.

— De quel droit, reprit l'un d'eux, nous adressez-vous cette question ? Comme chef de ma petite troupe, je vous invite à suivre votre chemin ; sachez que je vous parlerais autrement si je n'eusse reconnu en vous Edouard de Montfaucon, neveu de l'évêque de Lausanne. Votre oncle est un prélat que nous respectons, et comme prince de l'Empire et comme soutien de notre sainte religion.

— Noble baron de La Sarraz, répond Edouard, car je vous reconnais aussi, permettez-moi de vous demander si cette sainte religion que vous professez autorise la violence envers un sexe qui n'a pour se défendre que l'intérêt qu'il nous inspire ?

— Jeune homme, nous n'avons point de compte à vous rendre ; veuillez vous éloigner.

— Noble baron, je ne crains point la mort, et j'aime mieux mourir que de laisser cette victime entre vos mains.

En parlant ainsi, Edouard tire son épée et barre le chemin aux chevaliers. A cette vue son amie, recueillant ses forces, s'écrie dans une angoisse inexprimable : « Non ! non ! retirez-vous, Monsieur ! Au nom de Dieu, retirez-vous ! laissez-moi suivre ma destinée ; vous mourrez et ne me sauvez pas. »

Ces paroles ne font qu'affermir Edouard qui brandit son épée et défie ses ennemis. Mais aussitôt, sur quelques signes de Michel Maugerot, baron de La Sarraz, la moitié des chevaliers enveloppe le brave jeune homme, tandis que l'autre moitié continue sa route, entraînant de force la prisonnière désolée, qui croyait déjà voir le fer des assassins se plonger dans le cœur de son généreux amant. Mais les chevaliers avaient trop de raisons de ménager l'évêque pour se porter à cette extrémité : le jeune homme fut désarmé et garrotté, non sans avoir blessé plus ou moins dangeureusement deux de ses antagonistes. On le conduisit au château de Bursinel et on le fit entrer dans une chambre dont il entendit fermer la porte à double tour. Il s'approcha des fenêtres garnies de barreaux, puis, voyant que la fuite était impossible, il se laissa tomber sur une chaise dans un découragement presque complet.

Au bout d'une demi-heure un des chevaliers entre et lui dit : Seigneur de Montfaucon, je viens vous rendre la liberté, mais à une condition..... Attendez, laissez-moi finir..... voici une lettre qui est tombée de votre poche, et que nous avons trouvée ; elle est adressée à l'évêque de Genève et le sceau, que nous n'avons point rompu, nous prouve qu'elle est de votre oncle l'évêque de Lausanne. Nous tenons à ces deux prélats plus que vous ne l'imaginez peut-être et nous tenons que la lettre soit remise à son adresse aujourd'hui même, par celui qui en était chargé. Pour vous engager à suivre